

 COMMUNE DE ROBION Arrondissement d'APT	DE 2023-002 EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION SÉANCE du 06 février 2023
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

L'an deux mil vingt-trois et le six février à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 31 janvier 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Marc VALERO, Monique JOANNY, Laurent MARIANELLI, Marie-José SCHREIDER, Gwénaél LOUAISEL, Marylise GEORGEN, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Marie-José MONFRIN, Bernard BOUDOIRE, Syndie FABRE, Olivia HILAIRE, Franck STARON, Florian MOLLIEUX, Christine NALLET, Bijan AZMAYESH, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI, Jean-Noël JAUBERT

Absents excusés : Jean-Claude VASSOUT, Odile MOUGEOT, Valérie MOUTTE, Séverine BERGERET

Pouvoir de : Jean-Claude VASSOUT à Patrick SINTES, Odile MOUGEOT à Danielle MARROU, Valérie MOUTTE à Jean-Yves RICHAUD, Séverine BERGERET à Christine NALLET

Secrétaire de séance : Monique JOANNY

7.5.1 - Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2023

Rapporteur : Madame Marie-José SCHREIDER, Adjointe

Madame la Préfète de Vaucluse nous a fait savoir par courrier en date du 13 décembre 2022 que la commune de ROBION était éligible à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2023. Cette dotation a pour objet de financer la réalisation de projets d'investissement correspondant à des thématiques prioritaires dont notamment les deux thèmes suivants :

- Rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables
- Création, transformation, rénovation des bâtiments scolaires.

Je vous propose de solliciter un financement au titre de la DSIL pour le projet de réfection de la toiture de l'école élémentaire, sur laquelle des panneaux photovoltaïques seront posés et une isolation thermique sera mise en place dans les combles.

Je vous demande d'adopter le projet, d'arrêter les modalités de financement de ce projet et de solliciter un financement au titre de la DSIL 2023 au taux de 50% du coût prévisionnel du projet qui est de 175.113,50 € H.T.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (23 présents + 4 pouvoirs),

Adopte le projet de réfection de la toiture de l'école élémentaire.

Arrête les modalités de financement de ce projet comme suite, 50% du coût prévisionnel HT financés par les fonds propres de la Commune, 50% du coût prévisionnel HT financés par la D.E.T.R.

Sollicite un financement DETR au taux de 50% du coût prévisionnel de 175.113,50 € H.T.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20230207-DE_2023_002-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/02/2023

Pour extrait certifié conforme,
ROBION, le 07 février 2023
Le Maire,
Patrick SINTES



La secrétaire de séance
Monique JOANNY